

Ministère des Ressources naturelles Personne-ressource : Cade Libby, (506) 453-2440	Permis de chasse, de pêche et permis de prise d'animaux à fourrure <i>Loi sur le poisson et la faune</i> Règlement 82-103 (la pêche à ligne) Règlement 84-133 (la chasse) Règlement 84-124 (la prise d'animaux à fourrure) Règlement 94-47 (chasse à l'orignal)
Droit actuel: voir l'annexe Droit proposé: voir l'annexe En vigueur: le 1 ^{er} juin 2009	Nouvelle prévision des recettes annuelles: 2 139 562 \$ Changement des recettes annuelles: 514 637 \$
Observations: Les coûts associés aux différents programmes d'aménagement pour la chasse, le piégeage et la pêche sportive excèdent les revenus générés par les ventes de permis. Les augmentations de droits proposés sont prévues afin d'aider le ministère à couvrir les coûts de certains de ces programmes et les coûts d'impression et de publication des permis sous le présent système de permis.	

Annexe Permis de chasse, de pêche et permis de prise d'animaux à fourrure		
Droit ou licence	Droit actuel	Droit propose
Classe 11 Permis de pêche sous la glace – non-résident	10 \$	13 \$
Classe 12 Permis de pêche sous la glace – résident	0 \$	10 \$
Classe I Permis de chasse au chevreuil et au gibier à plume – non-résident	132 \$	173 \$
Classe II Permis de chasse pour le petit gibier (gibier à plume) – non-résident	55 \$	72 \$
Classe III Permis de chasse au chevreuil et au gibier à plume – résident	22 \$	29 \$
Classe III Permis de chasse au chevreuil et au gibier à plume – résident (65 ou plus)	11 \$	14 \$
Classe IV Permis de chasse pour le petit gibier (gibier à plume) –résident	11 \$	14 \$
Classe IV Permis de chasse pour le petit gibier (gibier à plume) –résident (65 ou plus)	6 \$	8 \$
Permis de chasse mineur	5 \$	7 \$
Permis de chasse à l'orignal - résident	55 \$	72 \$
Permis de chasse à l'orignal – résident (65 ou plus)	28 \$	37 \$
Permis de chasse à l'orignal avec chasseur désigné – résident	55 \$	72 \$
Permis de chasse à l'orignal avec chasseur désigné – résident (65 ou plus)	28 \$	37 \$
Permis de prise d'animaux à fourrure	33 \$	43 \$
Permis de prise d'animaux à fourrure (65 ou plus)	17 \$	22 \$
Permis de prise d'animaux à fourrure mineur	6 \$	8 \$
Permis pour le lapin	6 \$	8 \$
Permis pour le lapin (Age 10 à 15)	5 \$	7 \$